

**BULLETIN  
MUNICIPAL  
DE PARISOT  
N° 37**

**81**

JUILLET 1995

**PARISOT**

**ELECTIONS MUNICIPALES  
DU 11 JUIN 1995**

Étaient en présence : une liste communale présentée par M. Yvon VALAX Maire sortant, et un candidat individuel.

Le scrutin, ouvert à 8 h. et clos à 18 h. a donné les résultats suivants :  
Inscrits : 406 - Votants : 335 - Blancs et nuls : 9  
Exprimés : 326 - Majorité absolue : 164

Ont obtenu (en voix) :

- M. MASSOUTIER Didier : 268
- M. PELISSOU Jean-Louis : 229
- M<sup>me</sup> MARIE-VIRGINIE Annie : 225
- M. VALAX Yvon : 223
- M. TAURINES Christophe : 223
- M. MIQUEL Denys : 219
- M. CAMBOURNAC Jean-Claude : 212
- M. GERAUD Christian : 210
- M. VIGROUX Ghislain : 206
- M<sup>me</sup> NOUVELLON Michelle : 199
- M<sup>me</sup> MILLIET Nicole : 197

- M. JASSE Paul : 188
- M<sup>me</sup> BRESSOLLES Yvette : 179
- M. NEEL Pascal : 172
- M<sup>me</sup> BIRBES Annette : 171

**LA MUNICIPALITE**

Le 17 Juin, le Conseil Municipal de PARISOT, nouvellement élu s'est réuni sous la présidence de M. Yvon VALAX, doyen d'âge.

Le vote pour l'élection du Maire, de ses adjoints et des diverses commissions municipales a donné les résultats suivants :

- MAIRE : M. Yvon VALAX
- 1<sup>er</sup> adjoint : M. Denys MIQUEL
- 2<sup>e</sup> adjoint : M<sup>me</sup> Annie MARIE-VIRGINIE
- 3<sup>e</sup> adjoint : M. Jean-Louis PELISSOU

L'Assemblée procède ensuite à l'élection des diverses commissions municipales.

**LE MOT DU MAIRE**

Après les deux récentes élections, l'une nationale, l'autre communale, après les articles de presse, les débats télévisés, les affiches et les tracts, la Nation et les Communes ont retrouvé des jours plus sereins.

Dans notre commune, la tension n'a jamais atteint un point critique ; aucun bouleversement ne s'est produit. Si l'âge, l'état de santé ou le simple désir de "vivre pour soi" ont amené certains de nos amis à reprendre leur liberté, nous retrouvons par contre, dans la nouvelle équipe municipale des noms bien connus, venus se joindre à la presque totalité du précédent Conseil avec la seule ambition de servir notre commune.

Un Conseil et une Municipalité rajeunis nous donnent l'assurance que PARISOT sera administré avec dynamisme et efficacité, l'esprit neuf des nouveaux élus s'ajoutant à l'expérience et à la connaissance des dossiers acquises par les "Anciens".

Comme par le passé ce Bulletin vous rendra compte des travaux du Conseil Municipal avec l'objectivité qu'il observe depuis son premier numéro en Juin 1977.

Y. VALAX

**REMERCIEMENTS**

Electriciens et Electeurs de PARISOT,

Les élus de la "LISTE COMMUNALE" vous remercient du soutien que, par un vote sans équivoque vous nous avez apporté.

Nous allons nous employer à justifier votre confiance et répondre sans exclusive aux habitants de notre commune. Notre village c'est l'affaire de tous : toutes les bonnes volontés et les franches collaborations seront les bienvenues.

**LES ELECTIONS  
PRESIDENTIELLES**

Le premier tour du 23 Avril 1995 a donné les résultats suivants : Votants : 338 - Blancs ou nuls : 14 - Exprimés : 324

Ont obtenu (en voix) :

- M. JOSPIN : 92
- M<sup>me</sup> LAGUIERRE : 22
- M. LE PEN : 54
- M<sup>me</sup> VOINET : 22
- M. BALLADUR : 47
- M. de VILLIERS : 21
- M. CHIRAC : 40
- M. CHAMINADE : 0
- M. HUE : 26

**2<sup>ème</sup> tour, le 7 Mai 1995**

Votants : 343 - Blancs ou nuls : 28  
Exprimés : 315

Ont obtenu (en voix) :

- M. JOSPIN 165 voix - M. CHIRAC : 150 voix

**AU CONSEIL MUNICIPAL**

- 10 JANVIER 1995 -

**Vente de chemin - Bois d'Avignon** : - L'enquête publique pour la vente d'une portion de chemin cadastré B1444 d'une superficie de 0a27 a eu lieu du 03 au 30 Novembre. Monsieur le Maire est autorisé à passer l'acte de vente.

**Traversée du village** : - L'entreprise retenue par la commission d'ouverture des plis est l'entreprise RIGAL/SACER pour un montant de : 753 032,91 F.

**Dissimulation du réseau téléphonique** : - Le Conseil Municipal accepte le devis présenté par France Télécom, et charge Monsieur le Maire de signer la convention relative à la réalisation de ces travaux. La participation communale s'élève à : 27 709,68 F.

**Cession de terrain** : - Pour la réalisation des tra-

voux de la traversée du village, M. et M<sup>me</sup> ROLAND acceptent la cession de terrain au département sous réserve de la création d'un trottoir le long de leur maison en échange. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

**Patus du Bousquet** : - Les électeurs du hameau se sont prononcés pour la vente-partage du bien sectionnaire. Le Conseil Municipal donne son approbation pour la réalisation de cette vente.

**Indemnité de logement aux instituteurs** : - Elle est fixée à la somme de 833,62 F.

- 07 MARS 1995 -

**Motion C.N.R.A.C.L.** : - Le Conseil s'élève contre le décret du 28 Décembre 1994 qui relève le taux de cotisation de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales de 21,3% à 25,1%. Il demande à l'Etat de suspendre l'application du décret, d'engager la concertation annoncée, et de réexaminer dans son ensemble le dispositif de surcompensation entre régimes spéciaux de retraite.

**SAMEDI 19 AOUT A 20 H. - NOS GRILLADES**

## AU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

**Territoire des pompiers de Lisle-sur-Tarn :** - Le Conseil Municipal demande que les pompiers de Lisle-sur-Tarn interviennent en premier secours sur le territoire de la commune (sauf en ce qui concerne les lieux-dits proches du secteur de Graulhet).

**Subventions :** - Dans le cadre de la préparation du budget primitif de 1995, le Conseil décide de réévaluer certaines subventions et d'accorder à l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural, une subvention annuelle de 1000 F. Il ne donne pas suite aux nombreuses demandes de subventions provenant de diverses associations et organismes.

- 21 MARS 1995 -

**Budget primitif 1995 :** - Le Conseil Municipal vote le budget primitif de 1995 qui s'élève à la somme de 1 522 853 F. en section de fonctionnement et à la somme de 132 875 F. en section d'investissement.

**Tarif location salle des fêtes :** - la location de la salle des fêtes à des entreprises pour des manifestations lucratives est envisagée. Les tarifs sont les suivants : 1 000 F. avec chauffage et 700 F. sans chauffage pour les entreprises de la commune ; et 1 500 F. quelle que soit la saison pour les entreprises hors commune.

**Dérégulation M49 :** - Le Conseil Municipal demande une dérogation pour l'application de l'instruction budgétaire M49. Cette instruction concerne le budget de l'assainissement.

**Modification des statuts Tarn et Dadou :** - Le Conseil Municipal accepte la modification des statuts de la communauté des communes TARN ET

DADOU, en ajoutant à l'article 5 (compétences optionnelles) "mettre en œuvre et réaliser toutes opérations relevant d'une politique contractuelle engagée notamment avec le Conseil Général du Tarn, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, l'Union Européenne".

**Renouvellement des membres de l'Association Foncière de Remembrement :** - Conformément au décret n° 86.1417 du 31 Décembre 1986, les membres du Bureau de l'Association Foncière sont désignés pour six ans par moitié par le Conseil Municipal, et par moitié par la Chambre d'Agriculture. Le Conseil Municipal désigne 7 propriétaires, (M. le Maire étant membre de droit) pour le renouvellement des membres du bureau de l'AFR.

- 03 MAI 1995 -

**Compte Administratif :** - Il présente, en section de Fonctionnement un excédent de 795 291,84 F. et, en Investissement un excédent de : 480 675,68 F.

**Vote des quatre taxes :** - Sur proposition de M. le Maire, le Conseil vote pour 1995 les quatre taxes aux taux suivants : Habitation : 8,03%, Foncier Bâti : 14,71%, Foncier Non Bâti : 58,67%, Professionnelle : 13,92%.

**Réaménagement de la dette :** - Les taux des prêts de la Caisse des Dépôts étant très élevés, M. le Maire propose de traiter de nouveaux emprunts auprès de la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées à des conditions plus avantageuses. Après étude, M. le Maire est autorisé à signer le contrat proposé.

## FESTIVITES A PARISOT

*Qui a dit que les petites communes mouraient et que dans nos campagnes, on ne savait plus faire la fête ? La preuve en est faite, il suffit d'un peu d'initiative et de beaucoup de bonne volonté et tout Parisot s'anime ... et il y en a pour tous les goûts. Deux grandes premières nous l'ont prouvé.*

### DE LA PEINTURE

Les 22 et 23 avril, sur l'initiative de Claude ROLLAND, un groupe d'amoureux de l'art a organisé la première exposition de peinture de l'histoire du village.

Elle a réuni non moins de 17 exposants et 80 œuvres, sans compter les dessins des enfants de l'école qui égayaient les rideaux de la scène de leurs couleurs vives.

Il faut dire que la salle des fêtes, très chaleureuse, embellie par la décoration florale de M<sup>me</sup> GARNAUD de Loupiac et des pépinières Lombard de Lisle, mettait magnifiquement en valeur les œuvres exposées qui abordaient tous les genres et tous les styles.

L'affluence fut grande, et nombreux furent les parisiens qui purent également voter pour choisir le blason de la commune.

Ce fut une expérience enrichissante pour les visiteurs comme pour les organisateurs qui comptent bien renouveler l'expérience.

### DE LA MUSIQUE

Le 23 Juin, Fête de la Musique. Parti du groupe de danse primitive, le projet n'a pu se concrétiser

que grâce à la volonté commune de toutes les associations de Parisot, au travail d'organisation d'un petit groupe efficace et à la coopération effective de volontaires pour les tâches matérielles (montage du podium, de l'éclairage, de la sono et ... démontage !). Nous avons eu là, la preuve que l'union de bonnes volontés permet de réaliser les projets les plus ambitieux.

La place du village en fut toute égayée et sembla revivre les années où tous les bals s'y déroulaient.

Attirée par le rythme des percussions africaines, une foule importante assista jusqu'au bout, malgré la fraîcheur de l'air, au spectacle qui mêlait danses, musique classique ou moderne, chorales et instruments.

A noter le ballet proposé par un groupe de danse contemporaine et la présence de l'Harmonie de Gaillac.

Comme dans toutes les "premières", des erreurs ont été constatées qui seront rectifiées l'année prochaine.

Une place plus grande sera réservée aux amateurs de Parisot, s'ils veulent bien se faire connaître à temps, et particulièrement aux jeunes.

Rendez-vous donc au vendredi 21 Juin 1996.

## BIENVENUE ...

- A Didier DEMBLANS et à sa jeune épouse Sabine, bien connue à Parisot depuis sa petite enfance puisque à "Grattelauze" elle s'appelait Sabine LABEAUTE. Ces jeunes époux habitent au village dans la maison de M<sup>me</sup> DIAZ.

- A Michel SAURA et Cathy CARREL qui sont venus résider dans notre commune au "Breil" où ils ont remplacé M. et Mme BOURREL dans la maison de nos amis BIRBES.

- A Michèle PONTIER qui a repris, au centre de notre village le café-restaurant "LE RETRO" où son frère Pierre assure la cuisine.

## NOS JOIES

### CARNET ROSE

Le 17 mai dernier, un petit Théo est né à Lavaur, apportant la joie dans la famille de nos amis Christophe TAURINES et Chantal CAUMETTES, déjà parents d'un premier beau garçon, Alexis.

*Nous souhaitons au bébé une longue et heureuse vie et nous présentons nos vives et amicales félicitations aux parents.*

## NOS PEINES

- Le lundi 13 février, les obsèques de notre ami René GUILHAUMON du "Bousquet" ont eu lieu à Parisot en l'église Ste-Sigolène. Agé de 75 ans, il assurait depuis peu la présidence de la Section des Anciens Combattants de notre commune.

- Le 18 avril, Fernand PRATVIEL qui avait vécu de très longues années au village de Parisot était inhumé dans notre cimetière. Il était âgé de 89 ans. Retiré chez sa fille M<sup>me</sup> MAGLIANO, il revenait souvent participer aux manifestations amicales de notre commune.

Nous avons appris par ailleurs le décès d'anciens compatriotes qui ont quitté Parisot depuis plusieurs années mais dont beaucoup d'entre nous se souviennent certainement :

- Le 6 mars avaient lieu à Muret les obsèques de M. Sylvain BOURRELY, gendre de M<sup>me</sup> GRAVES qui habitait à la "Grange".

- Le 15 mars, M<sup>me</sup> Emma DELPECH décédait. Elle avait vécu de longues années au "Poids Public" dans notre village.

- Le 12 mai, nous apprenions le décès à Rabastens de M<sup>me</sup> ALVERNHE qui habitait autrefois dans le village de Parisot.

*A toutes les familles en deuil, nous présentons nos très vives et très sincères condoléances.*

### Lettre de remerciements de Pascal NÉEL aux habitants de Parisot

Je voudrais exprimer tous mes remerciements aux électeurs de la commune qui, par leur suffrage m'ont témoigné leur confiance.

J'espère pouvoir continuer à compter sur chacun d'entre vous afin d'être le plus efficace possible pour le bien commun.

# NOS SOCIÉTÉS

## KARATÉ CLUB PARISOTAIN

Ayant repris en cours d'année sur Parisot, l'activité karaté se déroule les mardis et vendredis soirs de 19 h. à 20 h.30 de septembre à juin.

Notre petite équipe vient donc de clôturer cette année par une démonstration volontaire de nos cadets, les katas enchainant les kihons, devant les yeux admiratifs des familles venues pour l'occasion.

Nous donnons donc rendez-vous en septembre à tous les amateurs de karaté ayant bon esprit ; que vous soyez jeune ou plus âgé, novice ou confirmé, vous trouverez vite place au sein de notre nouvelle association parisotaine.

Pour tous renseignements contactez :  
- Thémot A. et E. - Tél. 63.40.41.70 ou  
- Méreau Ph. - Tél. 63.33.32.17

## LE SECOURS CATHOLIQUE EN ACTION

Après la démarche "Cas de crise sur Parisot" qui sera prochainement renouvelée, nous signalons qu'outre son action sociale sur Parisot, Peyrole et Lisle-sur-Tarn, le Secours Catholique collecte toute l'année les vêtements en bon état et qu'en septembre aura lieu une collecte de jouets pour préparer le "Noël des enfants défavorisés".

Pour tous contacts :  
Antenne S.C. "La Bouriette" - Tél. 63.33.32.17

## TENNIS CLUB DE PARISOT

Le 11 mars 1995 a eu lieu l'Assemblée Générale du tennis.

Au cours de cette assemblée, il a été rappelé que nous avons voulu la création de ce terrain pour créer un support d'animation pour les jeunes de la commune et que c'est dans cette optique, que nous organisons les cours de tennis pour les enfants.

La formule sera donc reconduite à la rentrée prochaine.

Il a été également demandé une borne d'eau. Une démarche est faite dans ce sens auprès de la Mairie.

Il est rappelé d'autre part que le terrain est municipal mais que le club s'est engagé à payer la plus grosse partie du remboursement des emprunts. C'est pourquoi pour pouvoir jouer il faut s'acquitter de sa cotisation, c'est-à-dire :

adultes : 200 F. - Enfants : 120 F.

Forfait famille : 400 F. Carte vacancier : 70 F. par mois, 50 F. pour les enfants jusqu'à 18 ans).

Les cartes sont à retirer à la Mairie ou auprès de M<sup>me</sup> de Montleau ou de M. Pascal Néel.

Cet été, avec les beaux jours, n'hésitez pas à venir transpirer sur le court.

## PARISOT GRILLERA ... le samedi 19 août prochain à 20 h.

Nous invitons tous les parisotains, et particulièrement les nouveaux venus, à nous y rejoindre pour passer ensemble une excellente soirée dans une ambiance sympathique et conviviale.

Les billets seront prochainement en vente :

- à la Mairie,
- à l'épicerie "Chez Francine".

## L'AMICALE DES AINÉS (Un semestre d'activités)

L'Assemblée Générale du 31 janvier a été suivie par une trentaine d'amis : merci à tous de nous soutenir dans notre action ! Cette réunion se termina par un bon goûter.

En ce début d'année trois amicalistes : M. Cadaux, M. Guilhaumon, M. Pratiel nous ont quittés. Nous renouvelons nos vives condoléances aux familles.

### • 5 FÉVRIER

Comme chaque année, la municipalité nous a offert le traditionnel loto suivi d'un bon goûter, préparé et servi par MM. et M<sup>mes</sup> les Conseillers et le personnel de service.

Nous remercions ici ce Conseil Municipal et souhaitons la bienvenue aux nouveaux élus.

### • 5 MARS

Grand loto à la salle des fêtes avec de nombreux lots et une bonne participation.

La recette nous aide dans nos activités et nous permet de gâter les adhérents qui pour des raisons de santé ne peuvent se joindre à nous.

### • 19 MARS

Goûter de printemps avec la participation des accordéonistes de Briatexte qui présentèrent un programme classique et musette que tout le monde sut apprécier.

Un goûter bien arrosé termina cette journée.

### • 14 MAI. Repas de l'Amitié - Noces d'Or

C'est avec joie que quarante-neuf amis se sont retrouvés autour d'une bonne table, présidée par M. et M<sup>me</sup> Bayle Norbert et M. et M<sup>me</sup> Pélissou Lucien pour fêter ensemble leur cinquante ans de mariage.

Après les mots de bienvenue de M. le Président, des fleurs et des cadeaux leur sont offerts sous les applaudissements de toute la salle. Un vrai repas de nocces nous est ensuite servi.

A leur tour nos invités d'un jour nous offrent le champagne. Nous les remercions de ce geste.

Après les traditionnels chants et histoires drôles, tout le monde rentre chez soi, heureux de cette journée.

### • 15 JUN. Journée de la forme

Comme chaque année, les Aînés du Tarn organisent une rencontre de tous les Aînés du départe-

ment. Parisot a été représenté à cette réunion par quelques courageux sportifs de notre club.

### • 5 JUILLET

Nous préparons un voyage au lac de Paravis avec une visite à Aiguillon d'une ferme productrice de foies gras, confits ; une usine de pruneaux d'Agen à Montesquieu ; le village fortifié de Viane et repos au bord du lac.

Un voyage au Pas de la Case est prévu pour fin août.

Joignez vous à nous. Nous vous accueillerons avec plaisir.

Le Bureau

## THÉÂTRE

Le groupe théâtre travaille encore sur sa nouvelle pièce et peut annoncer sa présentation pour la fin 95 ou le début 96.

Mais ses activités ne se limitent pas au plan communal puisqu'il participera le 4 novembre 1995 à Labessière Candeil au "Festival Théâtre de l'Intercommunalité Tarn et Dadou". Au programme sont prévus, sous réserve, un spectacle de marionnettes, une exhibition de l'école de cirque de Parisot, une démonstration de l'école de danse africaine de Cadalen, un spectacle de théâtre donné par le groupe de Lagrave, puis "Terror of Oklahoma" par Parisot, et enfin une pièce de la troupe de Fénols. Cette journée promet d'être de qualité et nous espérons y voir de nombreux parisotains.

Le groupe compte inviter dans le courant du mois d'octobre, l'Atelier Théâtre de Lisle-sur-Tarn à se produire dans notre salle ; rire garanti, avec sa dernière création "Erec'tous" chronique préhistorique.

Il continue ainsi à apporter à la commune la possibilité de se distraire et de s'amuser au cours d'agréables soirées.

## A.D.M.R.

Comme chaque année, l'A.D.M.R. tient à remercier tous les parisotains pour leur participation très importante à ses lotos et pour leur générosité lors de la vente des calendriers et des gâteaux. Toutes ces actions permettent de maintenir les activités de l'Association rendues plus difficiles par la diminution de la participation des caisses.

Le renouvellement du Bureau a permis d'accueillir de nouvelles venues : Michelle Puget (qui remplace Rosette Pech) et Jacky Szarindar. Toutes deux renforceront l'équipe de bénévoles qui œuvrent pour que l'A.D.M.R. continue. M<sup>me</sup> Alari a été réélue Présidente, Yvon Valax Vice-Président, M<sup>me</sup> Adami responsable des aides familiales, M<sup>me</sup> Rieunier responsable des aides ménagères, Michelle Nouvellon et Annie Marie-Virginie, responsables A.I.D.S.

Le service infirmier fonctionne toujours à merveille, à la grande satisfaction des familles. Son siège est à Brens. En cas de besoin s'adresser à M<sup>me</sup> Sirvin - Tél. 63.57.66.84

## NOS SOCIÉTÉS (suite)

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE PARISOT-PEYROLE

Elle cesse ses activités jusqu'à septembre prochain. En effet, cirque et théâtre ont fermé leur porte jusqu'à la prochaine rentrée scolaire.

L'effectif du cirque est en augmentation et le stage fait pendant les vacances de février (1 semaine) a eu beaucoup de succès, nous apportant de nouvelles inscriptions. La paëlla qui a eu lieu le 11 mars a connu aussi un grand succès, ainsi que le concours de belote qui a eu lieu à Peyrole.

#### Départ à la retraite de Mme Aspe, Institutrice de Peyrole

La remise des cadeaux (des enfants ainsi que de l'Association des parents d'élèves) a eu lieu lors d'un goûter à la salle des fêtes de Peyrole le 27 juin.

Nous lui souhaitons tous une bonne et heureuse retraite.

Les projets et souhaits pour la prochaine rentrée scolaire :

- \* une bonne entente avec la nouvelle institutrice de Peyrole,
- \* une bonne participation aux activités du cirque et du théâtre,
- \* favoriser les rapports entre Parisot et Peyrole dans le cadre du R.P.I.,
- \* Renouveler les animations comme le loto, la belote etc.

En espérant que nous avons su vous satisfaire :  
bonnes vacances à tous !

### RÉGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL PARISOT-PEYROLE

Voici les spectacles et sorties proposés aux élèves lors du 3<sup>e</sup> trimestre :

• 12 juin 1995 : spectacle ombres, lumières et couleurs présenté par Richard Tarditi et Yamina M'henni, mimes automatés.

• 19 juin 1995 : Cycles 1 et 2 : visite du parc zoologique de Plaisance du Touch (31).

Cycle 3 : visite de la héronnière de Cambounet-sur-le-Sor (81).

• 20 juin 1995 : Cycles 2 et 3 : séance de cinéma "Le Cirque" de Charlie Chaplin.

Pour clôturer cette année scolaire, les enfants du R.P.I. et les jeunes de l'atelier Théâtre de Parisot ont proposé un spectacle le samedi 24 juin. Parents et amis sont venus nombreux applaudir les prestations des petits et des grands.

La rentrée scolaire aura lieu cette année le mardi 6 septembre. L'équipe enseignante se composera :

- à Parisot, pour le cycle 1 :  
Douhine Sylvie (titulaire),
- pour le cycle 2 :  
Lindley Viviane (titulaire),
- à Peyrole, pour le cycle 3 :  
Lequime Danièle (titulaire)

Bonnes vacances à tous.

Les enseignantes

## Parisot d'Autrefois

Dès le 3<sup>e</sup> numéro de ce Bulletin Municipal, en juin 1978, notre ami Aimé Escudié, alors Maire de Parisot, inaugurerait cette rubrique en page 4 de ce journal.

Evoquant les échos et les souvenirs du temps passé, ses articles nous ont fait revivre des événements tour à tour cocasses, tristes, étonnants et toujours pittoresques qui se sont déroulés dans notre commune ... autrefois.

Après quarante-huit années consacrées à Parisot en qualité d'Adjoint ou de Maire, il vient de prendre une retraite que, très amicalement, nous lui souhaitons longue et sereine.

Nous lui dédions ce "PARISOT d'AUTREFOIS" où nous reproduisons un extrait du plus ancien des comptes rendus des séances de l'Assemblée communale.

Il porte la date du 15 février 1791.

"L'orthographe, la ponctuation, l'emploi des majuscules sont assez fantaisistes dans le texte original plus que bi-centenaire ; mais son intérêt historique n'échappera certainement pas à nos lecteurs."

### LA COMMUNAUTÉ DE PARISOT

Aujourd'hui, 15 février 1791, nous, officiers municipaux de la Commune de Parisot, réunis au lieu ordinaire des séances de la municipalité.

Après la lecture qui nous a été faite par le secrétaire-greffier de l'art. 1<sup>er</sup> du livre 2 du décret de l'Assemblée Nationale des 20-22 et 23 novembre 1790 accepté par le Roy le 1<sup>er</sup> décembre suivant lequel article porte aussitôt que les municipalités auront reçu le décret et sans attendre le mandement du directoire du district. Elles fourniront un état judiciaire du nom des différentes divisions de leur territoire s'il y en a déjà d'existantes ou de celles qu'elles détermineront s'il n'en existe pas déjà...

D'après les connaissances que nous avons de la consistance du territoire de notre communauté, nous divisons ce territoire en sections dont :

- 1 - La première connue sous le nom de Ste-Sigolène,
- 2 - La deuxième sous celui de la section de Ste Exupère,
- 3 - La troisième sous celui de la section d'Avignon,
- 4 - La quatrième sous celui de la section de Parisot.

(Suivent des explications précisant les limites de chacune de ces sections).

### CONGÉS A LA MAIRIE

Pendant la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, le secrétariat de Mairie sera ouvert :

- le mardi de 9 h. à 12 h.,
- le jeudi de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h.

## FESTIVITES A PARISOT (suite)

### NOS FETES DE PENTECOTE

Elles ont eu lieu cette année les 2, 3, 4 et 5 juin et il a été constaté avec plaisir que malgré une chute générale des fêtes locales, celles de Parisot recueillent toujours un certain succès : chaque année le nombre d'inscriptions aux concours de pêche et de pétanque augmentent et à la grande joie du Comité des fêtes, les bals restent fréquentés par une foule toujours plus grande.

Ce résultat est dû aux grands orchestres que le Comité ne regrette pas d'engager, au parquet de la salle, fortement apprécié par les danseurs, ou tout simplement à l'ambiance qui règne dans cette fête ? ... Le Comité ne connaît pas vraiment la réponse mais se plaît à croire que c'est le tout qui enchante le public.

Cependant il est bien regrettable que ceux qui espèrent "faire bouger" notre cher village par tous les moyens, ne se sentent pas plus concernés par l'organisation et les efforts à faire pour animer Parisot pendant quatre jours.

Car c'est beaucoup de travail pendant, mais

surtout avant et même après la fête qui doit être fait afin d'essayer de satisfaire le plus de personnes possibles ... ce qui n'est pas toujours facile !

En outre, le Comité des fêtes informe qu'il est ouvert à toutes propositions, (réalisables matériellement et financièrement) qui seront soumises, lors des réunions, à l'avis de tous les membres, ainsi qu'à toutes les nouvelles adhésions partant d'une bonne volonté : c'est une équipe solidaire et active qui nous donnera une fête réussie.

D'ores et déjà, le Comité prépare la programmation des fêtes 1996, toujours en essayant de réparer les éventuelles erreurs passées.

Le Comité des fêtes remercie tous les participants nouveaux et anciens, ainsi que tous ceux qui permettent la réalisation de ces festivités, que ce soit matériellement ou financièrement.

Le rendez-vous à tous pour la fête 96 du 24 au 27 mai est donné.